

# OBTENIR SON PERMIS D'EXPLOITATION

## OBJECTIFS

- Connaître la législation, les obligations en matière de responsabilité civile ou pénale, et les risques professionnels.
- Etre en mesure d'assurer le bon fonctionnement de son établissement.
- Obtenir son permis d'exploitation.

## PUBLIC

> Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur et porteur de projet.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Formateur agréé par le Ministère de l'Intérieur (art.3332 -5 du code de Santé publique).
- > Méthode participative : quizz, mise en situation.
- > Support de formation remis à chaque participant.
- > Formation accessible en présentiel ou à distance.

## PRÉ-REQUIS

- > Aucun.

## ÉVALUATION

- > Questionnaire d'évaluation, attestation de suivi de formation et d'évaluation des acquis à l'issue de la formation.

## ACCESSIBILITÉ

- > Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez le référent handicap au 05 61 10 47 47.

## DÉLAI D'ACCÈS

- > Jusqu'à la veille de la formation.

## PROGRAMME

**La formation au permis d'exploitation est obligatoire pour acquérir une licence restaurant ou une licence débit de boissons (loi du 31 Mars 2006 et décret du 16 mai 2007).**

- Le cadre technique : différentes licences exploitables en France, fabrication des alcools dans les établissements...
- Le cadre législatif et réglementaire : le code de la consommation, les obligations d'affichage...
- L'organisation du système judiciaire : les responsabilités civile et pénale...
- Les conditions d'exploitation d'un débit de boissons et d'un restaurant : démarches administratives préalables, occupation du domaine public, arrêtés préfectoraux...
- Les obligations en matière de santé publique et trouble à la tranquillité publique : l'alcool, protection des mineurs, bruit...
- La réglementation relative à l'accès des handicapés aux ERP et autres obligations.
- L'approche sociale de l'exploitation d'un débit de boissons et d'un restaurant : droit du travail, conventions collectives, registres obligatoires...

**DURÉE :** 2,5 jours - 20 heures

**DATES ET HORAIRES :** se reporter au [calendrier des formations](#) sur notre site internet

**TARIF :** 350€ la formation (les 20 heures) (prise en charge possible par le conseil de la formation, opco ou Pôle Emploi)

### INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Contact 05 61 10 47 47  
[formation@cm-toulouse.fr](mailto:formation@cm-toulouse.fr)

**Je m'inscris**

CMA 31  
18 bis bd Lascrosses 31000 TOULOUSE

IFCMA  
55 bd de l'Embouchure 31200 TOULOUSE

